# Normes et modalités d'évaluation des apprentissages



#### **BULLETINS - Communications officielles**

#### Première communication

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera déposée sur Mozaïk portail parents au plus tard le 15 octobre 2025.

### Premier bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 2 septembre au 14 novembre 2025. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents au plus tard le 20 novembre. La visite des parents est prévue le 20 novembre 2025.

#### Deuxième bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 17 novembre 2025 au 20 février 2026. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le 27 février ou au plus tard le 15 mars 2026. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu pour les parents dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l'apprentissage ou du comportement en février ou en mars.

#### Troisième bulletin (60 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 23 février au 23 juin 2026. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents à la dernière journée de classe ou au plus tard le 10 juillet 2026.



### Moyens d'évaluation

Les compétences et les connaissances seront évaluées par les enseignants tout au long de l'année à l'aide des moyens suivants : situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques.

L'enseignant s'assurera d'avoir suffisamment de traces pertinentes, jugées les plus significatives, pour en faire l'analyse et porter son jugement professionnel.

#### **Commentaires**

Pour chacune des matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, communication mensuelle si l'enfant a un plan d'intervention, etc.

#### Matières évaluées

Toutes les matières au programme seront évaluées aux différentes étapes (E1, E2 et E3) selon la séquence correspondant à l'année scolaire de votre enfant indiquée à l'intérieur du tableau ci-dessous.

## Élève en modification des attentes de programme

Il est à noter que les informations contenues sur ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui font des apprentissages modifiés à leurs programmes et qui sont consignées à leur plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

#### ÉPREUVES - fin d'année scolaire

1<sup>er</sup> cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année)

- 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année: Les épreuves suggérées par le CSSPO en français et en mathématique seront facultatives, au choix des écoles et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l'intérieur de la 3<sup>e</sup> étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3<sup>e</sup> étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.
- Épreuve obligatoire CSS des Portages-de-l'Outaouais

2º année: Seule l'épreuve de français lecture sera obligatoire et administrée à la fin de l'année scolaire. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3º étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.

#### 2<sup>e</sup> cycle (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année)

- 3° année: Les épreuves suggérées par le CSSPO en français et en mathématique seront facultatives, au choix des écoles et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l'intérieur de la 3° étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3° étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.
- Épreuve obligatoire CSS des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO)

4° année: L'épreuve obligatoire du CSSPO en mathématique sera administrée à la fin de l'année scolaire. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3° étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.

- Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)
  - 4º année: Les épreuves obligatoires du ministère (MEQ) en français lecture et écriture seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l'année.

#### 3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année)

- 5° année: Les épreuves suggérées par le CSSPO en français et en mathématique seront facultatives, au choix des écoles et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l'intérieur de la 3° étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3° étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.
- Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

6° année: Les épreuves obligatoires du ministère (MEQ) en français lecture et écriture ainsi qu'en mathématique seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l'année.

# Tableau synthèse des normes et modalités en évaluation des apprentissages au primaire

ei vices scoiaii e			
Portages-			
Outaouais			
$\bigcirc$	*	*	
Québec	*	*	

Matière	Compétences		1 <sup>re</sup> a	nnée		2º année					3º aı	ınée			4 <sup>e</sup> a	nnée			5 <sup>e</sup> a	nnée			6° a	nnée		Moyens d'évaluation
Mauere		E1	E2	Е3	Ex	E1	E2	E3	Ex	E1	<b>E2</b>	Е3	Ex	E1	E2	Е3	Ex	E1	E2	Е3	Ex	E1	E2	Е3	Ex	
Français	Lire	*	X	X		X	X	X	CSS	X	X	X		X	X	X	MEQ	X	X	X		X	X	X	MEQ	1re année : observation, entrevues, travaux, évaluations.  Note : *Ces compétences seront l'objet d'une rétroaction par un commentaire, mais ne seront pas notées en pourcentage sur le bulletin.  2e année : une épreuve CSSPO uniforme sera administrée en mai 2026 pour tous les élèves de 2e année.
	Écrire	*	X	X		X	X	X		х	Х	х		х	x	x	MEQ	X	X	X		X	X	X	MEQ	1re année : observation, entrevues, travaux, évaluations.  Note : *Ces compétences seront l'objet d'une rétroaction par un commentaire, mais ne seront pas notées en pourcentage sur le bulletin.
	Communiquer	X		X			X	X		NE	Х	X		Х	NE	Х		NE	X	X		NE	X	X		
Mathématique	Résoudre	*	X	X		X	X	X		X	Х	X		X	X	X	CSS	X	X	X		X	X	X	MEQ	1re année : observation, entrevues, travaux, évaluations.  Note : *Ces compétences seront l'objet d'une rétroaction par un commentaire, mais ne seront pas notées en pourcentage sur le bulletin.
	Raisonner	X	X	X		X	X	X		×	Х	X		x	Х	Х	CSS	X	X	X		X	X	X	MEQ	1 <sup>re</sup> année : observation, entrevues, travaux, évaluations.
	Comm. oralement		X	X			X	X			Х	Х			X	X			X	X			X	X		
Anglais	Comprendre textes lus et entendus		X	X			X	X			Х	Х			X	X			X	X			X	X		
	Écrire										Х	Х			X	X			X	X			X	X		
Science et techno	ologie									Х	Х	X		Х	Х	Х		X	X	X		X	X	X		

Géographie et h	istoire							Х	X	Х	Х	Χ	Х		X	X	X	X	X	X	
Éducation physi	que et à la santé	X	X	X	X	X	X	Х	Х	Х	Х	X	X		X	X	X	X	X	X	
Culture et citoye	enneté québécoise	X		X		X	X	NE	Х	Х	NE	X	X		NE	X	X	NE	X	X	
Arts plastiques		X		X	X		Х	NE	Х	Х	X	NE	X		NE	X	X	NE	X	X	
Art : choisir	Musique		X	X		X	X		Х	Х		X	X			X	X		X	X	
un deuxième type d'art	Dramatique																				
	Danse																				
Compétences	Exercer jugement critique																				
autres (les 4 compétences	Organiser son travail	NE	X	NE	NE	X	NE														
doivent être appréciées au primaire)	Savoir communiquer							NE	X	NE	NE	X	NE								
	Travailler en équipe										_			_	NE	X	NE	NE	X	NE	

**NOTE : Si** NE (non évaluée) à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> étape, l'étape 1 ou 2 vaut pour 25% et la 3<sup>e</sup> étape vaut 75%.